

Posté le 22 octobre 2015

Info G.D.S.A. 29

2015 -- 3

La saison apicole 2015 est quasiment finie ; la mise en hivernage de vos colonies également sans doute. **Voici quelques informations du GDSA du Finistère.**

1) Cotisations - Adhésions 2016.

Vous recevrez le courrier d'appel à cotisation, ainsi que le formulaire pour les abonnements et/ou assurances, comme d'habitude, au cours de la première quinzaine du mois de décembre. Patientez encore un peu.

Quelques apiculteurs posent quelques questions sur les cotisations 2016. Les cotisations 2016 sont inchangées par rapport à celles de 2015 (proposition adoptée lors de l'AG du 7 mars 2015). Ces cotisations prennent en compte les cotisations suivantes :

La cotisation de la FNOSAD est depuis quelques années de 3 € par adhérent.

Le GDS-Apicole du Finistère a adhéré en 2011 à GDS-Bretagne, où il participe à la section apicole (avec 3 représentants), comme l'ont également fait les GDS-Apicoles des 3 autres départements bretons. Cela entraîne de facto une cotisation, **et plus** si des actions sanitaires sont menées aux niveaux régional et départemental. Ceci a conduit pour 2015 à une participation de l'ordre de 2,50 € par adhérent.

Le GDSA-29 participe aux travaux de la commission apicole du GIE-Elevages de Bretagne et paye là aussi une cotisation.

D'où le barème des cotisations pour les adhérents :

De 0 à 50 ruches :	Cotiz = 14€ + 0,45 € /ruche
De 50 à 100 ruches :	Cotiz = 24€ + 0,25 € /ruche
De 100 à 300 ruches :	Cotiz = 34€ + 0,15 € /ruche
300 ruches et plus :	Cotiz = 64€ + 0,05 € / ruche.

Une table complète ruche par ruche sera jointe au courrier de décembre lors de l'appel à cotisations.

2) Les stages du GDSA-29 en 2016.

Le conseil d'administration, lors de sa dernière réunion qui s'est tenue début octobre, a envisagé pour les stages qui seront proposés par le GDSA en 2016, les dates suivantes :

- Journée « découverte » : 19 mars
- Journées « Initiation » : 6 et 9 avril, 20 et 23 avril, 11 et 14 mai
- Journées « conduite du rucher & sanitaire » : 2 avril, 16 avril, 2 mai et 21 mai
- Journées « élevage de reines » : 28 et 29 mai
- Journée « récolte de miel » : le 20 ou le 27 août ?

Les inscriptions à ces différents stages commenceront au courant du mois de novembre. Il sera aussi possible de s'inscrire en ligne sur le site du GDSA : gdsa29.apibreizh.fr (menu **stages de formation.**)

3) Aethina tumida...

Aethina tumida, dit encore le « petit coléoptère des ruches » a été découvert en septembre 2014 en Calabre, dans le sud de l'Italie. Lors du dernier bilan le 23 décembre 2014, plus de 60 coléoptères avaient été recensés. Puis plus rien. Les services sanitaires italiens avaient-ils réussi à l'éradiquer ? On se mettait à espérer... rêvons....

Une information sur ce nouveau danger pour les abeilles et l'apiculture a été donnée lors de l'assemblée du GDSA le 7 mars dernier. Des pièges à *Aethina* ont même été distribués aux présents afin que ceux-ci surveillent leurs ruchers en vue d'une éventuelle arrivée de ce coléoptère.

Et patatras : d'autres insectes ont été retrouvés, cet automne, dans la même zone, autour de **GIOIA TAURO** en Calabre, depuis la mi-septembre de cette année. Bilan au 13 octobre 2015 : 14 ruchers étaient atteints avec 2 larves et 59 coléoptères adultes trouvés. Cette fois-ci il semblerait que l'éradication devienne de plus en plus problématique et qu'il faille s'attendre à l'arrivée d'*Aethina tumida* à plus ou moins long terme dans nos ruchers. Si vous achetez des reines ou des essaims renseignez-vous soigneusement sur leur origine.

Rappel : *Aethina tumida* est classé Danger Sanitaire de Catégorie 1 en France.

4) La XVIIème université d'automne du GDSA-29.

Il y a 18 ans se tenait la première université d'automne du GDSA-29. Le thème en fut le varroa (il s'appelait encore *Varroa Jacobsonii* Oudemans, 1904).

Cette année **Laurent GAUTHIER** a accepté de venir dans le Finistère animer cette journée. Laurent n'est pas un inconnu pour les Finistériens. Il y a un peu plus d'une dizaine d'années il avait recherché les virus dans les ruchers de France. Dans son étude figuraient deux ruchers du département : l'un à Ouessant et un autre dans le centre-Finistère. Puis il est revenu une autre fois faire un exposé lors d'une assemblée générale. Il a mené des travaux de recherche à Sup-Agro de Montpellier.

Il travaille actuellement et depuis plusieurs années au Centre de Recherches Apicoles. Le Centre de recherches apicoles fait partie de l'Agroscope à Berne-Liebefeld. Il a pour objectifs :

« Maintenir une apiculture optimale des points de vue écologique et économique pour garantir la pollinisation des cultures et des plantes sauvages de même que la production de produits apicoles qualitativement irréprochables.

La base en est une conduite du rucher avec des colonies fortes et saines.

En matière de conseils, le Centre de recherches apicoles poursuit l'objectif suivant : chaque apicultrice et chaque apiculteur connaît la bonne pratique apicole de même que les bonnes pratiques de fabrication et les applique. Font partie de celles-ci la production de miel dans les règles de l'art et les mesures destinées à préserver la santé des abeilles. »

Cette journée est fixée au samedi 14 novembre 2015.

A partir de 9 heures.

Au lycée agricole du NIVOT.

5) Huitième concours photos

Compte tenu du succès des éditions précédentes, un concours de photos est organisé encore cette année. Vous avez sûrement fait beaucoup de belles photos cet été... Joël Blaize a accepté de s'en occuper encore cette année. **Envoyez-nous rapidement vos photos.**

Règlement du 8^{ème} concours de photos du GDSA du Finistère.

Ce 8ème concours organisé par le GDSA du Finistère se déroulera dans le cadre de la XVIIème Université d'automne du GDSA-29, le samedi 14 novembre 2015 au Nivot (Lopérec).

Date limite d'envoi de vos photographies : 7 novembre 2015.

Le thème : L'abeille.

En fait tous les thèmes sont acceptés, pourvu qu'ils concernent les abeilles au sens large : l'apiculture, les abeilles mellifères, le butinage, les ruches, le miel, les travaux de l'apiculteur et la pollinisation par les insectes.... et même les maladies des abeilles...

Les critères pris en compte : il s'agira de juger de l'intérêt du sujet, bien sûr, mais aussi des qualités de la photo (netteté, cadrage, composition, éclairage...). Nous nous réservons le droit d'écarter les photos qui ne répondraient pas à un minimum de ces critères de qualité.

Format des photos : Photos numériques exclusivement : taille minimale 1600x1200pixels.

Pour les photos numériques les expédier par courriel à : gdsa29@apibreizh.fr . N'hésitez pas à expédier vos photos en plusieurs courriels si besoin. Si vous en avez beaucoup une clé USB ou un CD peuvent aussi convenir (ils vous seront rendus).

Bien sûr, vous devez **être l'auteur** de la photographie et autoriser le GDSA-29 à utiliser les photos confiées (qu'elles soient primées ou non) dans le cadre des divers documents réalisés et distribués par le GDSA-29 à l'occasion de stages, d'animations ou d'informations (Bulletins du GDSA-29, site web du GDSA-29...). En cas d'utilisation par le GDSA-29, l'auteur en sera averti et son nom accompagnera bien entendu la photographie.

Vos photos doivent être identifiées : nom, prénom, adresse, n° d'apiculteur (ou numéro en cours).

Pour tous renseignements complémentaires à propos de ce concours, s'adresser à Joël Blaize, de préférence par mail : (joel.blaize@orange.fr).

6) Ne pas oublier de tenir à jour votre registre d'élevage.

La tenue de ce dernier est obligatoire depuis juillet 2000 (arrêté du 5 juin 2000). Augmentation et diminution du nombre de ruches dans chaque rucher, maladies décelées, traitements et produits utilisés avec, s'il y a lieu, les ordonnances correspondantes : tout doit y figurer. Ceci est particulièrement vrai pour tous ceux qui cèdent leur miel d'une façon ou d'une autre.

Les ordonnances (produits anti-varroa par exemple) et récépissés de déclarations de ruches et ruchers doivent être conservés dans ce registre d'élevage.

Par contre les rendements des récoltes ne figurent pas nécessairement dans ce document.

7) Déclaration de ruches et ruchers.

Nous voici fin octobre, début novembre 2015.....

Aïe, aïe... les déclarations de ruches... c'est encore le bazar. Dans la feuille d'info de l'an dernier :

« **Cette année il y a encore du changement. Du changement dans « Teleruchers », du changement dans les dates de déclarations. La déclaration au titre de 2015 est à faire entre le 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} mars 2015. »**

Il y a encore du changement en vue. Ce serait trop long à détailler ici. Attendons encore quelques semaines. Nous vous tiendrons au courant quand les choses se préciseront.

A propos la couleur de marquage des reines sera le **blanc en 2016**.

8) Le frelon asiatique.

Cette année le frelon *Vespa velutina* est bien installé dans le département. Et du côté de la recherche l'horizon est encore assez bouché.

Que sera 2016 ?

Pour essayer de réduire la prolifération des fondatrices au printemps prochain ce serait bien dès maintenant, dès cet automne et il est grand temps de le faire :

1. de piéger les frelons dans les ruchers, en espérant attraper des fondatrices avant qu'elles n'aillent hiverner dans un coin.
2. de repérer et détruire les nids, **tous les nids repérés !** avant qu'ils n'aient lâché dans la nature toutes les futures fondatrices.

Mais attention, il y a lieu de détruire les nids en respectant au mieux les règles élémentaires de sécurité pour vous, les voisins, le public, et pour l'environnement.

Continuer de signaler les destructions de nids et les piégeages de frelons asiatiques à :

Géraldine LE CORRE/- Conseiller technique-/*FDGDON Finistère*

*/Z.A. du Drevers/**/25 rue de la petite Vallée/**/BP 2/**/29190 PLEYBEN/*

*/mail : geraldine.lecorre@fdgdon29.com */ tel : 02 98 26 72 12

9) Traitements anti-varroa

Cette année le GDSA-29 vous a proposé de choisir entre 3 médicaments pour lutter contre le varroa :

Apistan®, Apilife-Var® et M.A.Q.S. ®. Vous avez pu choisir le produit que vous souhaitiez utiliser.

La météo des mois d'août, septembre et octobre a été ce que nous savons : avec des journées et des nuits parfois bien fraîches. La miellée sur le lierre (un peu tardive en comparaison des années précédentes) entraîne la présence de couvain relativement abondant même en ce moment. Ces paramètres peuvent avoir des effets sur le nombre de varroas dans les ruches et sur l'efficacité des médicaments.

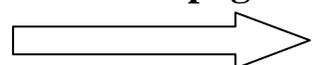
Vérifiez s'il y a des varroas résiduels dans vos ruches. Un lange graissé placé sous le plancher grillagé (ou aéré) pour récupérer les varroas qui tombent naturellement peut donner une bonne indication du taux d'infestation. Si vous trouvez plus de 1 à 2 varroas tous les deux jours après traitement penser à un traitement complémentaire en hiver.

Nous contacter si nécessaire... par mail gdsa29@apibreizh.fr ou par téléphone.

En attendant, vous êtes attendu le 14 novembre pour l'université d'automne.

Merci de vous inscrire très rapidement.

Suite au dos de cette page



10) Chaudières à cire et gaufrier manuel

Le GDSA dispose de 2 chaudières à cire, utile pour fondre proprement :

- La cire des opercules... vous devez surement en avoir puisqu'il y a eu du miel sur le département cet été... plus que dans d'autres régions de France.
- La cire des cadres de hausse réformés car trop vieux, moisis, cassés, ou ayant contenu couvain et/ou pollen.
- Les cadres de corps ni loqueux ni trop vieux. Les cadres de colonies malades de loque américaine sont bien entendu brûlés. Les cadres trop vieux aussi.

Les chaudières à cire sont toujours disponibles pour les adhérents aux conditions inchangées :

- **location :** **gratuit** les 4 premiers jours ; **10 euros / jour** ensuite
- **chèque de caution :** **300 euros**. Cette caution n'est pas encaissée. Le chèque est rendu lors du retour de la chaudière **propre et en bon état**. Le coût d'une réparation suite à une mauvaise utilisation pourra être prélevé sur la caution.

Pour emprunter une chaudière contacter (attention, un changement pour les gens du sud-Finistère) :

Pour le SUD-Fin' : **Gilbert PIEDNOIR 29000 QUIMPER**

téléphone : 02 98 95 82 87 ou 06 28 47 61 33

Pour le NORD : **Yves LAYEC 29290 MILIZAC** téléphone : 06 70 44 97 77.

L'an dernier le GDSA-29 a fait l'acquisition d'un gaufrier manuel, afin de permettre aux adhérents de faire leurs propres feuilles de cire gaufrée, avec leur propre (à eux) propre cire (on fait plus propre quand on fait pour soi et on sait ce que l'on a).

Le gaufrier à cire est disponible pour les adhérents aux mêmes conditions que les chaudières :

- **location :** **gratuit** les 4 premiers jours ; **10 euros / jour** ensuite
- **chèque de caution :** **500 euros**. Cette caution n'est pas encaissée. Le chèque est rendu lors du retour du gaufrier **propre et en bon état**. Le coût d'une réparation suite à une mauvaise utilisation pourra être prélevé sur la caution.

Si vous êtes intéressé contacter **André LOZAC'H 29820 GUILERS ;** téléphone : 02 98 07 67 12

11) Dernières visites de ruches avant l'hivernage

S'il y a encore quelques belles journées passer faire un dernier tour au rucher,

- Visite rapide.
- Grilles d'entrées placées pour éviter les entrées de petits rongeurs.
- Pièges pour frelons asiatiques. Si quelques individus piégés chercher à repérer les nids. Détruire.

En ce qui concerne les réserves, si vos colonies sont populeuses, elles ne devraient pas avoir de problèmes de provisions : en effet avec la miellée de lierre que nous avons connue depuis la mi-septembre les abeilles ont amassé miel et pollen... peut être même trop parfois....

12) Assemblée Générale 2016

L'assemblée générale 2016 est prévue le samedi 6 mars. Réservez votre samedi.

13) Agents Sanitaires Apicoles.

Les agents sanitaires apicoles n'existent plus depuis le 14 octobre 2014.

Ils sont remplacés par des Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA). Les ex-ASA sont réputés avoir les compétences pour être TSA. Mais le décret définissant leurs compétences doit être publié en juin ou juillet. On en reparlera plus longuement très bientôt... peut être.

**En attendant, vous êtes attendu le 14 novembre pour l'université d'automne.
Merci de vous inscrire très rapidement.**